



Conseil du Cheval
Ile de France

Assemblée Générale Ordinaire

9 mai 2019
Haras National des Bréviaires

Procès-Verbal

Le 9 mai 2019 à 10h00, les membres de l'Assemblée Générale du Conseil du Cheval d'Ile de France se sont réunis au Haras National des Bréviaires, sur convocation écrite du Président en date du 26 avril 2019.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Les membres ayant transmis leurs pouvoirs ont été annotés également. (Liste des membres présents en annexe)

Monsieur François LUCAS préside la séance.

Nombre total des associations représentées	13
Nombre total de voix	530

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour.

1. Approbation du PV – AGO Mars 2018
2. Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2018
3. Appel à cotisation 2019 - Adhérents
4. Rapport financier 2018
5. Budget Prévisionnel 2019
6. Observatoire Economique Régional
7. Les JO d'Equitation - Versailles
8. Le bien-être animal
9. Le Rapport de Jean Arthuis
10. La Maison Régionale du Cheval
11. Les énergies de substitution
12. Remise à plat de la gouvernance

Résolution n°1 : Approbation du PV – AGO Mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Conseil du Cheval Ile de France

Résolution n°2 : Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2018

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Maire de Maison Laffitte – Restructuration du site hippique de la carrière Molière

Budget du projet : 152 804€

Sollicitation Eperon : 76 402€

Subvention accordée : 50 000€

SARL BAC Bien être avec le cheval – Salon du Bien-être avec le Cheval (1^{er} au 3 juin 2018)

Budget du projet : 88 035€

Sollicitation Eperon : 27 870€

Subvention accordée : dossier refusé

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau – Stade Equestre du Grand Parquet

Budget du projet : 499 186 €

Sollicitation Eperon : 249 593€

Subvention accordée : 150 000€

Comité d'organisation EQUIRANDO 2019 – Transformer les piétons et cavaliers en cavaliers d'extérieur

Budget du projet : 370 000€

Sollicitation Eperon : 40 000€

Subvention accordée : 40 000€

Allocation CC IDF :

25 000€ Fonds Propre dédiés au fonctionnement du CCIDF

Les membres présents soulignent la nécessité de réfléchir aux thématiques pouvant faire l'objet d'un Fonds Eperon ; volonté de développer les projets régionaux.

Projet à venir :

- Dossier porté par l'association Culture
- Dossier porté par l'Hippodrome de Rambouillet (30 juin 2019)

Résolution n°3 : Appel à cotisation – Adhérents Conseil du Cheval

Tarif exigible au 1^{er} juillet 2019 : 10€ par voix.

Les membres présents regrettent le non-paiement des cotisations par certains membres. Compte tenu de la faible contribution demandée, un effort est demandé aux membres.

Sur décision des membres présents, il est décidé de proposer les modifications suivantes sur les membres de l'Association.

- UNIC – Compte tenu de sa situation particulière, l'UNIC est maintenu en tant que membre mais les cotisations seront gelées jusqu'à nouvel ordre.
L'association de Vènerie, le Pentathlon moderne, le Tourisme Equestre et le CROSIF intègrent le CC IDF en tant qu'invités permanents et rejoignent l'IFCE. Ces associations devront s'acquitter de leur cotisation.

(Tableau des membres du CC IDF en annexe)

Adresse : 56 rue des Renaudes-75017 PARIS

Association déclarée à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt le 7 mai 2002 sous le n° 47013956

SIRET : 442 695 441 00018 - APE : 913E

Téléphone : 01 47 66 34 52 - Télécopie : 01 42 67 08 51 - Messagerie internet : conseilduchevalidf@gmail.com



Conseil du Cheval Ile de France

Résolution n°4 : Rapport financier 2018

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Approbation des comptes par les membres présents.

Budget 2018 : 35 686 € - budget joint en annexe

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est convenu que le compte bancaire sera transféré à Rambouillet en prévision d'une implantation du CCIDF au Bréviaires.

Résolution n°5 : Budget prévisionnel 2019

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2019 : 80 043€ - budget joint en annexe

Note :

1. Partenariat CC IDF/FCC/IFCE pour l'OER en cours sur l'exercice
2. Accueil d'une stagiaire 6 mois dans le cadre de l'OER
3. Allocation d'une aide de 1 000€ à l'Hippodrome de Rambouillet pour une journée Courses

Résolution n°6 : Observatoire Economique Régional

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval, et Axelle Cuveille, stagiaire.

Le CCIDF s'est engagé dans les travaux de l'OER.

Le nettoyage des fichiers est en cours. Le rendu des travaux est prévu en décembre.

Les membres du CCIDF sont sollicités pour participer au nettoyage des fichiers. Un courrier sera fait en ce sens.

Résolution n°7 : Les JO d'Equitation à Versailles

Présentation du projet par le Président, Monsieur Francois LUCAS. L'accent est mis sur le nécessité d'assurer la pérennité des infrastructures.

Un budget de 27.3 millions d'euros est alloué pour le site. On ne peut imaginer qu'il ne soit pas pérenne compte tenu du manque d'infrastructures équestres en Ile de France. L'Ile de France étant la région la moins pourvue de France (Rapport cavalier/habitant)

Intervention du Colonel Christian Chatillon pour le Pentathlon Moderne.

Présentation des olympiades culturelles : Paris va organiser des événements d'envergure internationale dans les arts, la mode et la gastronomie pendant les quatre ans qui vont précéder les Jeux de 2024. Les olympiades culturelles existent et l'équitation y a largement sa place.



Conseil du Cheval Ile de France

Résolution n°8 : le bien-être animal

Les membres présents insistent sur la nécessité du CC IDF et de l'ensemble des organismes et associations équestres, de se saisir de ce sujet.

Il convient de se rapprocher pour faire front à une idéologie irréaliste.

Résolution n°9 : le rapport de Jean Arthuis

Présentation par le Président, Monsieur Francois LUCAS.

Le rapport de Jean Arthuis ne doit pas être « placardisé » et c'est dans cet esprit qu'un courrier a été adressé au Président de la République (courrier joint en annexe), ainsi que le document de travail réalisé avec Rachel Seris.

Résolution n°10 : la Maison Régionale du Cheval

Le Haras est actuellement propriété du Conseil général des Yvelines, grâce au financement initial du Ministère de l'Agriculture pour une mission de développement de la filière cheval par les Haras Nationaux, dont la destination est de satisfaire aux besoins de la filière cheval de la région Ile de France au travers du site régional des Bréviaires.

Le CREIF étudie aujourd'hui un projet de Parc Equestre Régional en liaison avec le CCIDF pour en faire la Maison du cheval régionale regroupant des représentants de l'ensemble de la filière sur ce site ; l'objectif pour le CC IDF est de développer un projet collectif FILIERE, conformément à l'objet de ses statuts.

Le projet de rachat du site dans sa forme initiale a été abandonné par le CREIF.

Le CCIDF se positionnera comme partenaire de ce projet. Un bail emphytéotique avec option d'achat serait une solution.

Résolution n°11 : Les énergies de substitution

Présentation par le Président, Monsieur Francois LUCAS.

Parmi les sujets transversaux des composantes de la filière, le fumier, la méthanisation, le photovoltaïques, et le bien-être animal sont des préoccupations importantes à prendre urgemment en compte par nous tous.

Résolution n°12 : Remise à plat de la gouvernance

Une réflexion doit être engagée afin d'augmenter l'impact et le poids du CCIDF sur son territoire. C'est dans la prise en compte des sujets évoqués plus haut que nous devons orienter nos actions. Une réunion sera organisée en ce sens au cours du mois de juin. Il convient de s'y préparer.



Conseil du Cheval
Ile de France

Résolution n°13 : Questions diverses

Intervention de l'IFCE. Présentation des services IFCE. Une réflexion est lancée sur un partenariat régional Equi-Ressources

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h00.

Le Président
François LUCAS